

CSE central de janvier 2021

Déclaration liminaire de la CGT

La CGT ne cesse de dénoncer la diminution drastique des ressources publiques pour FTV. Mais comment peut-on en même temps, encaisser ce choc budgétaire et ces réductions d'emplois et poursuivre un développement de l'entreprise en menant à bien le déploiement des projets stratégiques ? Comment peut-on s'engager à promouvoir la santé et la qualité de vie au travail partout dans l'entreprise, l'inclure en amont dans les projets et dans le même temps s'assurer sur ces principes, en essorant les salariés ?

Cette situation n'est ni tenable ni acceptable. Le récent conflit social au siège sur le maintien des illustrateurs sonores aurait largement pu être évité grâce à l'engagement d'un processus de discussion préalable à toute décision. Même constat côté réseau régional, où la direction lance une nouvelle tranche régionale, sans moyens dédiés, dans l'urgence et avant même que le projet de régionalisation de France 3 n'ait été présenté aux instances, ce qui entraîne actuellement une situation conflictuelle.

La situation de la Fabrique, à Paris comme en région, est loin d'être stabilisée et la CGT sera très attentive aux résultats des ateliers issus de l'accord de méthode visant à corriger les dysfonctionnements de la réforme. De même, à Malakoff, chacun s'interroge avec anxiété suite au refus de la présidente de s'engager sur la pérennité du site dans le courant de son mandat.

Nous le redisons ici, l'accord du 7 mai 2019 doit s'appliquer loyalement. Une réserve d'ETP constituée à l'occasion des départs doit permettre d'engager les ressources en femmes et en hommes nécessaires pour mener à bien les projets de développement. Pourquoi n'est-elle pas utilisée dans le cadre du lancement du 18h30 dans le réseau régional ? Il ne suffit pas de signer des textes, encore faut-il se donner les moyens de les appliquer.

Dans son rapport sur le projet de COM, la rapporteure Marie-Ange Magne (LREM) souligne qu'elle "sera attentive dans les prochains mois à vérifier l'état du dialogue social et des équipes des différentes chaînes de l'audiovisuel public, en central et dans les réseaux de province (France Bleu, France 3)", "Une modernisation était attendue, elle est en cours et ne doit pas se faire au détriment des salariés". Nous attendons avec impatience de voir comment Mme Magne assurera l'intérêt des salariés dans le cadre de cette modernisation.

La direction estime-t-elle que le réseau régional, dont les moyens humains ont été décimés depuis 10 ans, est encore suffisamment doté pour encaisser l'élargissement d'une nouvelle case d'information alors que ses moyens sont encore prévus en baisse de 21 ETP en 2021 ?

Pourquoi tant de hâte et de précipitation, alors que la crise sanitaire, avec ses « stop and go » permanents, n'en finit pas d'épuiser les salariés depuis des mois ? Faudra-t-il déclencher un danger grave et imminent sur tout le réseau régional pour que la direction ouvre enfin les yeux sur la situation ? En tout cas, la vingtaine d'alertes santé depuis deux ans, les rapports d'expertises et ceux des médecins du travail n'ont pas l'air d'inquiéter la direction et au premier chef le DRH du réseau.

La crise sanitaire impacte la vie des citoyens. Elle impacte aussi fortement la vie de l'entreprise et celle des salariés qui ont dû et su s'adapter dans l'urgence. Le rythme des projets doit lui aussi être adapté. Faute de quoi c'est tout l'équilibre des projets et de l'agenda social de négociation de France Télévisions qui va en pâtir. Madame la Présidente, attention de ne pas hypothéquer ainsi l'un des projets phare de l'entreprise qu'est la régionalisation de France 3.

Le 19 janvier 2021